

effet, les doctrines et stratégies militaires doivent servir uniquement à l'objectif politique de prévention de la guerre. Aussitôt que sera commencée la mise en oeuvre de l'accord FCE, les négociations devraient être entamées pour la réduction des missiles nucléaires de courte portée.

L'artillerie nucléaire ne doit pas être exclue non plus du désarmement. L'objectif poursuivi par les Etats-Unis et l'Union Soviétique de conclusion avant la fin de cette année d'un accord concernant leurs arsenaux stratégiques doit également servir les intérêts de sécurité des Européens.

Nous saluons les progrès importants substantiels faits lors de la dernière réunion des ministres des Affaires Etrangères à Moscou. Cette année, nous aurons également la chance de réaliser un bannissement global des armes chimiques, ces affreuses armes de destruction massive n'ont plus de place en notre monde. Le risque d'armes chimiques se répandant aux pays du Tiers-Monde ne pourra être prévenu que par une interdiction globale.

Sur la voie de la stabilité, coopération dans l'Europe de l'Alliance Atlantique et de l'organisation du Traité de Varsovie ont une fonction particulière sur le plan politique et doivent s'en acquitter. Les deux alliances sont en train de surmonter leurs antagonismes et sont en train d'arriver à la coopération.

Une fois que les membres auront obtenu cette plus grande coopération, les alliances ne pourront plus rester enfermées, ne le doivent pas rester enfermées dans leur confrontation. Notre objectif est d'arriver à la sécurité, non pas par la confrontation mais par la coopération.

Les alliances sont en train d'acquérir de nouvelles fonctions politiques en ce qui concerne la confiance, le dialogue et la coopération. Elles doivent aider à constituer cette association entre l'Est et l'Ouest pour la stabilité. Elles doivent devenir des éléments de nouvelles structures de coopération pour la sécurité, en ce sens qu'elles seront de plus en plus inspirées et dans lesquelles elles pourront être de plus en plus absorbées.

Le changement dans l'Europe tire sa force de la substance de l'Europe, de l'ensemble de l'Europe, de l'identité et de l'unité culturelle dont elle dispose. C'est le désir d'ordre qui garantit la dignité humaine, les droits de l'homme et de la justice sociale aussi bien que le droit des nations à l'autodétermination.

Cette identité européenne repose sur une histoire commune de la conscience de la responsabilité commune pour l'avenir de notre continent. Les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, qui ont également leurs racines dans cette identité, sont porteurs avec les nations européennes de cette responsabilité commune. Il faut que l'objectif de la politique européenne soit de faire de l'unité culturelle ce qui acquièrera la substance politique sous forme d'un ordre européen pacifique allant de l'Atlantique à l'Oural.